



# CONCOURS DE PROJETS

## SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE 2022





## CONCOURS DE PROJETS Semaine du commerce équitable (5-15 octobre 2022)

Faites la promotion du commerce équitable et bénéficiez d'un financement de maximum 4.000€ !

La [Semaine du commerce équitable](#) est une campagne annuelle du [Trade for Development Centre](#) (TDC) de l'agence belge de développement Enabel, qui a pour objectif de sensibiliser les Belges au commerce équitable. Cette année, la campagne se déroulera **du 5 au 15 octobre**.

Pour cette 21e édition, **nous nous focalisons sur les jeunes**. Les sondages d'opinion révèlent en effet que les jeunes connaissent moins bien le commerce équitable et y accordent moins d'importance (voir ci-dessous). C'est pourquoi, dans le concours de projets, nous appelons à mettre en place une activité originale de commerce équitable adaptée aux jeunes.

**Lisez le règlement en envoyez-nous votre projet avant le 19 avril !**

Le règlement que vous trouverez ci-dessous précise les types d'organisations pouvant participer au concours et comment introduire un projet. Il explique également à quels critères votre projet doit répondre pour entrer en ligne de compte. Lisez-le donc attentivement avant d'organiser un brainstorming ! Si vous avez encore des questions après avoir lu le règlement, prenez contact avec Evi Coremans à l'adresse [evi.coremans@enabel.be](mailto:evi.coremans@enabel.be), avec [tdc@enabel.be](mailto:tdc@enabel.be) en copie.

Envoyez-nous votre dossier **avant le mardi 19 avril**. Mettez toutes les chances de votre côté pour gagner un financement (allant jusqu'à 4.000€) du Trade for Development Centre d'Enabel !

Bonne chance et merci de votre participation !

TDC-Enabel

## Focus en 2022 : Mettre l'accent sur les jeunes

Le Trade for Development Centre d'Enabel (TDC-Enabel) fait réaliser tous les deux ans un sondage d'opinion pour mieux connaître l'opinion des Belges sur le commerce équitable. Or, il ressort des études menées ces dernières années que les jeunes<sup>1</sup> connaissent moins bien le commerce équitable et y accordent moins d'importance. Si les jeunes - plus que les autres catégories d'âge - estiment qu'il est important de consommer et de vivre différemment dans l'intérêt des générations futures, la consommation responsable porte, à leurs yeux, davantage sur des aspects écologiques que sur le commerce équitable. En annexe (p.12), nous avons repris quelques-uns des chiffres les plus marquants. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil.

### Cibler les jeunes : trucs et astuces

- Dans les différentes études, les Belges sont défini-es comme ayant entre 16 et 35 ans. Il s'agit donc encore d'un groupe très diversifié : écolier-ères, étudiant-es, jeunes parents, etc. Votre organisation n'a pas d'expérience pour sensibiliser les jeunes ? Contactez un service de la jeunesse, une association de jeunes, une école (supérieure), une université... et élaborer avec eux une activité sur mesure.
- 6 jeunes sur 10 estiment qu'il faut consommer et vivre différemment, mais pensent à cet égard surtout aux aspects écologiques. Il s'avère par conséquent judicieux de mettre en avant les aspects écologiques du commerce équitable dans votre activité. Nous disposons de divers articles sur ce thème :
  - [Le commerce équitable, un outil majeur pour la transition écologique solidaire](#)
  - [commerce équitable et climat](#)
  - [commerce équitable et environnement](#)
- Vous souhaitez vous concentrer sur un secteur/une thématique en particulier ? Pensez à un secteur qui parle aux jeunes, comme :
  - [La mode équitable](#)
  - [des TIC équitables et durables](#)
  - [Le commerce équitable local](#)

**ATTENTION** : Dans le cadre de ce concours de projets, nous ne pouvons financer que des projets ayant un lien avec le Sud. Veillez donc à ne pas mettre l'accent uniquement sur le commerce équitable local, car nous ne pourrions alors pas sélectionner votre projet.

- Pensez à votre groupe cible dans votre communication. Mettez sur les médias sociaux. Vous n'avez guère d'expérience en la matière ? Envisagez dans ce cas également des partenariats ou des collaborations intéressantes.

Si votre projet est axé sur les jeunes, cela constitue un avantage, mais ce n'est pas une condition *sine qua non* pour soumettre un projet. Même si votre projet n'est pas spécifiquement destiné à un public de jeunes, il est le bienvenu !

---

<sup>1</sup> Dans les études du TDC-Enabel, il s'agit des Belges de moins de 35 ans.



# RÈGLEMENT

## 1. Qui peut participer ?

Le concours est ouvert aux organisations suivantes :

- les associations sans but lucratif ne bénéficiant pas de subsides de la DGD (Direction Générale de la Coopération au Développement)
- les écoles et universités
- les entreprises publiques souhaitant faire la promotion du commerce équitable
- les mouvements de jeunesse et maisons de jeunes
- les associations de solidarité internationale ou environnementale<sup>2</sup>
- les associations culturelles ou sportives
- les syndicats et associations professionnelles
- les bureaux de communication
- les communes et les pouvoirs publics

### Attention :

Les entreprises privées, les entreprises de commerce équitable, toute organisation vendant des produits équitables, y compris donc les Oxfam-Magasins du monde, **les organisations dont l'objectif principal est la promotion du commerce équitable ne peuvent pas participer !** Cependant, le TDC les encourage fortement à collaborer avec des organisations pouvant soumettre un projet. En effet, en tant qu'entreprise de commerce équitable, Oxfam-Magasins du monde ou autre, vous pouvez vous adresser à un type d'organisation mentionnée ci-dessus pour élaborer ensemble un projet et créer de nouveaux liens !

Chaque participant ne peut introduire qu'un seul projet.

- La participation est gratuite.
- Les propositions de projets qui ne seront pas introduites dans le délai requis seront considérées comme non valables. En outre, ne seront prises en considération que les propositions de projets satisfaisant à toutes les conditions du présent règlement.

## 2. Conditions de participation

- Votre projet doit avoir pour objectif de sensibiliser un public défini au commerce équitable. Il doit lui permettre de se familiariser avec le concept ou en promouvoir les produits.
- Votre projet doit se dérouler **entre le 5 et le 16 octobre 2022**. Le dimanche qui suit la fin de la campagne compte donc également dans le cadre du concours de projets.
- Les projets sélectionnés doivent intégrer, dans **toutes leurs communications**, les **logos** d'Enabel et de la Coopération belge au développement ainsi que le logo de la campagne, « Fair Trade on Board ».

---

<sup>2</sup> Associations ne bénéficiant pas de subsides de la DGD pour la promotion du commerce équitable.



- Veuillez y prêter attention, car l'absence de nos logos sur votre matériel de communication et de campagne peut constituer un motif de non-remboursement des frais engagés. Tous les logos sont à télécharger sur <https://weekvandefairtrade.be/campagne/?lang=fr>
- Pensez également à utiliser nos logos ou à mentionner Enabel et la Semaine du commerce équitable en ligne : sur votre site web, sur vos réseaux sociaux, etc.
- Par matériel de communication, on entend tout type de matériel, y compris le matériel promotionnel tels que les tote bags, les bannières, les drapeaux, etc. En bref, tous les supports sur lesquels vous mentionnez le logo de votre organisation.

### 3. Comment introduire un dossier de projet ?

#### **Veillez nous envoyer votre projet par e-mail !**

Téléchargez le formulaire et remplissez-le. Envoyez-nous à la fois une version Word et une version scannée (PDF par exemple), cette dernière devant être signée.

Votre projet doit être envoyé au TDC au plus tard **le mardi 19 avril 2022** aux adresses [evi.coremans@enabel.be](mailto:evi.coremans@enabel.be) et [tdc@enabel.be](mailto:tdc@enabel.be). Vous recevrez un courriel de confirmation. Si vous ne l'avez pas reçu après une semaine, veuillez nous contacter.

Vous pouvez rédiger votre dossier en Français, en Néerlandais ou en Anglais.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une description succincte du concept et de l'objectif de votre projet
- Un programme détaillé
- Le planning et le timing des différentes étapes de réalisation du projet
- Une liste des partenariats avec d'autres organisations
- Le budget total du projet et la part que vous souhaitez obtenir du TDC-Enabel (il peut s'agir du même montant, nous vous prions de spécifier le budget par ligne).

### 4. Critères de sélection

Un jury spécialement constitué à cet effet procédera à l'évaluation des projets sur base des critères suivants :

- Originalité du projet (voir ci-dessous)
- Groupe cible : nous entendons par là, la nature du groupe cible en plus du nombre de personnes touchées. Souvenez-vous de l'accent que nous mettons sur les jeunes dans ce concours de projets ! Nous examinons également le nombre de personnes touchées en fonction du budget demandé.
- Impact du projet : que souhaitez-vous réaliser à travers ce projet ? Comment comptez-vous le promouvoir ?





- Faisabilité du projet : le projet est-il réalisable dans les budgets et les délais impartis ?
- Partenariats : la collaboration avec des acteurs du commerce équitable et/ou des organisations de jeunes est certainement un atout.
- L'attention accordée à l'environnement à la minimisation de l'empreinte écologique.

**Remarque** : il s'agit d'un concours. Cela signifie que la décision concernant votre projet dépendra des autres projets soumis et du budget total disponible.

#### 4.1 Points d'attention

- **Faites preuve d'originalité !**

Nous recherchons des activités inédites et originales jetant un nouvel éclairage sur le commerce équitable. Ce sont elles qui auront le plus de chances d'attirer un nouveau public. Inspirez-vous des différents articles publiés sur [www.semaineducommerceequitable.be](http://www.semaineducommerceequitable.be) ou des vidéos disponibles sur <https://www.youtube.com/TradeForDevelopment>

- **Osez le renouveau !**

Vous avez déjà participé et votre projet avait été retenu ? Mesurez vos chances d'être à nouveau sélectionné, mais veillez toutefois à vous renouveler ! Tâchez de cibler à chaque fois un nouveau public (jeune !) ou de mettre en évidence un autre aspect du commerce équitable.

- **Apprenez de vos erreurs**

Votre projet n'a pas été retenu par le passé ? Pas de souci, n'hésitez pas à retenter votre chance cette année ! Tenez toutefois bien compte du feedback que le jury vous a donné.

- **Soyez le plus concret possible, également dans votre budget**

Expliquez clairement en quoi consiste votre projet. Décrivez concrètement les activités et budgétisez-les de manière claire. Le jury doit avoir une idée précise du ou des postes budgétaire(s) pour lesquels vous demandez une contribution au TDC-Enabel, ainsi que de la contribution que votre organisation fournira elle-même ou via des tiers. Cela permettra au jury d'évaluer correctement votre projet.

#### 4.2 Objectif = sensibilisation

Quel que soit votre groupe cible, le but de votre activité doit être de sensibiliser au commerce équitable. Les activités peuvent être amusantes, mais doivent toujours inclure **un volet informatif**. Vous trouverez dans le règlement quelques conseils pour vous aider à élaborer le contenu de votre projet.

Vous pouvez expliquer ce que représente le commerce équitable, montrer la multitude de produits équitables disponibles sur le marché, mettre en évidence des produits équitables moins connus, expliquer ce que le commerce équitable signifie pour les producteurs du Sud et pour ceux de chez nous, faire comprendre aux consommateurs qu'ils ont le pouvoir de faire bouger les choses... Il existe bien des moyens de faire de la sensibilisation. Vous pouvez ainsi organiser un débat, mais vous pouvez également songer à un jeu, un atelier, un quiz...



### **Trouver le(s) bon(s) partenaire(s)**

Vous avez une idée intéressante, mais vous ne savez pas trop bien comment la mettre en pratique ? Vous avez un groupe cible en tête, mais ne savez pas comment l'atteindre ? Essayez donc de trouver un ou plusieurs partenaires ! Vous pourrez ainsi vous renforcer mutuellement et toucher un plus grand nombre de personnes.

Vous souhaitez sensibiliser votre réseau au commerce équitable mais vous ne disposez pas de connaissances nécessaires ? N'hésitez pas à contacter le comité de pilotage de commerce équitable de votre commune, la boutique Oxfam-Magasins du monde de votre quartier, un commerçant local qui propose des produits issus du commerce équitable, etc.

L'inverse est également possible : en tant qu'organisation ou entreprise de commerce équitable, vous pouvez tout autant vous adresser à une association de jeunes, un mouvement de jeunesse, un club de sport ou tout autre association mentionnée plus haut pour mettre ensemble sur pied une activité. Ainsi, en plus d'apporter vos idées, vous toucherez plus de personnes.

### **Matériel disponible au TDC-Enabel**

Le TDC-Enabel met des ressources sur le commerce équitable à votre disposition. Celles-ci peuvent vous aider à élaborer du contenu pour votre proposition de projet.

- *Le dépliant « Le commerce équitable en quelques mots »*

Ce dépliant explique en termes simples ce qu'est le commerce équitable et ce que vous pouvez faire vous-même ; il présente les différents labels et marques et répond à quelques questions fréquentes. Vous pouvez le commander gratuitement pour les participants à votre projet en vous adressant à [tdc@enabel.be](mailto:tdc@enabel.be).

- *Reportages*

Le TDC a réalisé plusieurs reportages qui donnent la parole aux organisations locales afin de comprendre ce que le commerce équitable représente pour elles et comment il a changé la vie de leurs membres.

- [La spirale positive du coaching : les producteurs de cacao renforcent leurs coopératives](#)
- [Koakaka: specialty coffee from Rwanda](#)
- [Le café équitable au Kivu :](#)
- [L'or équitable au Pérou](#)
- [Le TDC et le tourisme durable en Tanzanie](#)

### *Articles et interviews*

Sur [www.tdc-enabel.be](http://www.tdc-enabel.be), nous publions régulièrement des articles sur des thèmes liés au commerce équitable (nouveaux produits, nouveaux acteurs et évolutions) et des interviews avec des représentants d'organisations belges du commerce équitable. Vous découvrirez de nombreuses nouvelles initiatives telles que TIC, mode, commerce équitable local,... et vous pourrez en savoir plus sur l'offre de commerce équitable en Belgique ou trouver des opportunités de collaboration pour votre projet.



- <https://www.tdc-enabel.be/fr/news-et-publications/>

#### Photos

Sur notre page Flickr, vous trouverez des photos tant de la Semaine du commerce équitable que des organisations de producteurs du Sud appuyées par le TDC. Vous pouvez les utiliser dans le cadre de votre activité à condition toutefois de respecter le copyright (©TDC-Enabel).

- <http://www.flickr.com/photos/77686391@N08/>

#### Panonceaux

Fair Trade Fan, Fair Trade on my mind, Fair Trade in action... Toutes ces variantes sur le thème « Fair Trade on Board » ont été créées pour montrer que les produits équitables se retrouvent partout en Belgique. Ne manquez donc pas de les utiliser dans votre communication. Vous pouvez les télécharger via ce lien : [www.semaineducommerceequitable.be](http://www.semaineducommerceequitable.be) sous la rubrique « campagne ».

Votre projet est sélectionné ? Vous pourrez alors commander gratuitement du matériel promotionnel (voir plus loin).

## 5. Financement

Un projet peut être financé pour un montant maximum de 4.000€ (TVA incluse).

**Attention !** Mentionnez clairement dans votre dossier :

- Les postes pour lesquels vous demandez un financement au TDC d'Enabel (p.ex. location de salle, animateurs...);
- Le montant total par poste budgétaire : la partie que vous demandez au TDC d'Enabel et la partie financée par votre organisation ou par des tiers.

**Les coûts suivants ne seront PAS remboursés :**

- L'acquisition de **biens non consommables** qui seront utilisés par l'organisation, qui ne sont en d'autres termes **pas exclusivement destinés à l'activité proprement dite**. Il peut s'agir de gros matériel (caméra, ordinateur, vidéo...), mais aussi de petit matériel (jeux, livres, matériel de bureau, matériel de cuisine, bannière promotionnelle avec le logo de l'organisation...).

**ATTENTION :** Nous tenons à souligner une fois de plus que, dans le cadre du concours de projets, le TDC **ne peut payer que le matériel spécifique à l'activité équitable**. Si vous avez besoin d'autre matériel (voir la liste ci-dessus), nous vous encourageons bien entendu à ne pas opter pour du jetable.

- Vous pouvez éventuellement aussi emprunter du matériel (pensez par exemple au service de la jeunesse ou à la commune) : matériel de jeu, signalisation, tables, chaises, couverts...
- S'il s'agit de matériel promotionnel : avant d'en commander, vérifiez d'abord dans la liste ci-dessus (8.2) quel matériel le TDC met gratuitement à votre disposition.
- Si vous souhaitez/devez quand même acheter du matériel : assurez-vous de ne facturer au TDC-Enabel que ce qui est spécifique à l'activité de commerce équitable.



- Le coût des « **prix** » ou « **récompenses** » décernés aux participants et/ou animateurs, orateurs...
- **Les gestes commerciaux** tels que : bons de réduction ou de valeur à faire valoir ou à échanger dans des commerces (locaux), dans les Magasins du monde-Oxfam...
- Le montant total des **achats d'aliments et de boissons (équitables) pour les participants : un maximum de 50 %** de ce montant peut être répercuté sur le TDC-Enabel.
- **Les frais encourus avant la date de notification par le TDC de la sélection de votre projet**
- **Les frais couverts par l'organisation dans le cadre de son fonctionnement « habituel » ne seront pas remboursés par le TDC d'Enabel (loyer, téléphone, etc.)**

Quelques exemples pour clarifier :

- Une commune (de commerce équitable) ne peut pas répercuter **les frais de personnel** sur le TDC pour le(s) fonctionnaire(s) municipal(aux) travaillant sur l'activité de commerce équitable.
- Un établissement d'enseignement ne peut pas répercuter les frais de personnel ou les **frais de matériel pédagogique** pour traiter du commerce équitable dans ses cours.
- Une commune, une organisation, etc, qui réalise des **outils de communication et de promotion** (affiches, dépliants, fiches d'information, etc.) pour promouvoir ses activités ne peut pas répercuter ces coûts sur le TDC.

## 6. Annonce des résultats

**A la fin du mois d'avril – début mai**, nous vous informerons par courriel de la sélection ou non de votre projet et du montant qui vous est alloué. La date d'envoi de ce courriel vaudra comme date à partir de laquelle les frais peuvent être facturés au TDC-Enabel. Toute pièce justificative antérieure à cette date ne sera donc pas prise en compte.

Chaque organisation recevra une lettre signée du TDC-Enabel qui confirmera la non-sélection ou la sélection de son projet et, dans ce dernier cas, les conditions de facturation et d'utilisation des logos.... Il n'est pas nécessaire de nous la retourner signée. L'introduction du projet signé vaut acceptation par votre organisation du règlement du présent concours de projets.

Votre organisation s'engage de plus, à :

- Mettre tout en œuvre pour exécuter le projet proposé (ou la partie approuvée de ce projet) durant la Semaine du commerce équitable 2022. Si des circonstances vous obligent à modifier des activités de votre projet, **vous devrez faire valider cette modification par le TDC-Enabel, via l'envoi d'un courriel à Evi Coremans ([evi.coremans@enabel.be](mailto:evi.coremans@enabel.be) avec [tdc@enabel.be](mailto:tdc@enabel.be) en copie)** avant le début des activités.
- Utiliser les logos d'Enabel, de la Coopération belge au développement, et de Fair Trade on Board, dans toutes les communications et promotions relatives à votre projet, y compris sur les réseaux sociaux.

**Attention** : le non-respect de cette condition peut constituer un motif de non-acceptation de facture.



## 7. Facturation

Votre projet a-t-il été sélectionné ? Vous recevrez dans ce cas à l'issue de la Semaine du Commerce Equitable un courriel contenant deux templates : un premier pour le rapport narratif (l'évaluation de votre projet) et un second pour le rapport financier. Veuillez remplir ces deux formulaires et les envoyer, accompagnés d'un scan de toutes les pièces justificatives, aux adresses [tdc@enabel.be](mailto:tdc@enabel.be) (et à [evi.coremans@enabel.be](mailto:evi.coremans@enabel.be) en copie) avant la date communiquée dans le mail (mentionnée également dans les conditions).

Nous vérifierons tous les documents et vous enverrons un mail de confirmation précisant le montant que vous pouvez facturer au TDC-Enabel. Vous trouverez également dans le mail un numéro de commande à indiquer absolument sur la facture à nous adresser. Celle-ci doit nous parvenir par mail. **Veillez à bien la libeller au nom d'Enabel (et pas du Trade for Development Centre).**

- Des justificatifs (scans) doivent être fournis pour tous les frais facturés au TDC-Enabel. Il peut donc s'agir de factures, de reçus, de fiches de paie...
  - **Attention** : Lorsqu'il s'agit d'aliments et de boissons, des pièces justificatives doivent nous être fournies pour la totalité des denrées alimentaires, pour nous permettre de vérifier que seule la moitié du montant est répercutée sur le TDC.

Deux modes de financement sont possibles :

- Paiement de la moitié du montant avant l'événement/activité, le solde étant versé sur présentation de l'ensemble des pièces justificatives (factures, tickets de caisse...);
- Paiement du montant total à la fin de vos activités, sur présentation des pièces justificatives (factures, tickets de caisse...).

## 8. Visibilité de votre projet pendant la campagne

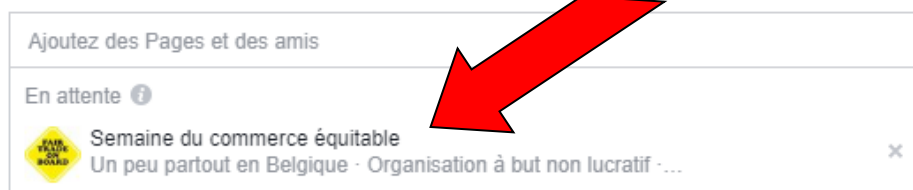
Les projets retenus bénéficieront d'une promotion supplémentaire et une plus grande visibilité pendant la Semaine du commerce équitable.

### 8.1 Promotion de votre projet

Vous publiez votre événement sur Facebook ? Ajoutez @Semaineducommerceequitable comme co-organisateur, afin que nous puissions promouvoir votre événement dans le calendrier de la page Facebook 'Semaine du commerce équitable'.

#### Coorganisateurs

Les coorganisateurs bénéficieront de droits de modification et pourront ajouter l'évènement à leur agenda pour contribuer à en faire la promotion.





Vous publiez votre événement sur Instagram ? N'oubliez pas de mentionner #Semaineducommerceequitable et nous le partagerons sur notre nouveau site web [www.semaineducommerceequitable.be](http://www.semaineducommerceequitable.be)

Vous n'êtes pas trop actif sur les médias sociaux ? Envoyez-nous toutes les informations et nous ajouterons votre projet à notre calendrier.

## 8.2 Matériel promotionnel gratuit

Les projets sélectionnés pourront commander gratuitement du matériel de campagne (en fonction du stock disponible) :

- Panneaux promotionnels Fair Trade on Board, Fair Trade in action, Fair Trade dans ma commune, Fair Trade à volonté.
- Autocollants Fair Trade on Board, Fair Trade dans ma commune.
- Badges Fair Trade on my mind, Fair Trade Fan et Fair Trade in the pocket.
- Dépliants « Le commerce équitable en quelques mots ».
- Jetons de caddie Fair Trade on Board.
- **NOUVEAU** : Nous fournirons également à tous les projets sélectionnés une bannière numérique que vous pourrez utiliser dans votre communication numérique (sur le site, les médias sociaux, en signature de vos courriels...).

## 8.3 Communiqué de presse sur la Semaine du Commerce Equitable

Chaque année au début du mois d'octobre, le TDC d'Enabel attire l'attention des médias sur le commerce équitable et sur la Semaine du commerce équitable. Toutes les activités originales autour du commerce équitable seront incluses dans notre communication à la presse !

## 9. Annexe : Les jeunes et le commerce équitable

Le Trade for Development Centre d'Enabel publie régulièrement des sondages d'opinion sur les Belges et le commerce équitable ou sur la consommation responsable, afin de savoir ce qu'en pensent les Belges et quel est leur comportement en la matière. Certains des principaux résultats issus des études les plus récentes sur les jeunes<sup>3</sup> et le commerce équitable sont repris ci-dessous.

Pour consulter les résultats complets, rendez-vous sur [www.tdc-enabel.be](http://www.tdc-enabel.be) > News et publications, et sélectionnez Études.

### 9.1 Quelques chiffres provenant de notre enquête réalisée en 2021 sur la consommation

<sup>3</sup> Dans toutes ces études, la catégorie « jeunes » se rapporte aux Belges de moins de 35 ans.

<sup>5</sup> Disponible sur le site Web du TDC : <https://www.tdc-enabel.be/fr/2021/09/29/enquete-dopinion-aupres-des-belges/>



### **responsable<sup>5</sup> :**

- 62% des Belges trouvent que nous devons vivre et consommer autrement dans l'intérêt des générations futures.
- 58% des jeunes (moins de 35 ans) ont déjà entendu parler des produits équitables. C'est moins que l'ensemble des personnes vivant en Belgique (67%).
- 50% des jeunes pensent qu'il est important de consommer des produits issus du commerce équitable. C'est moins que l'ensemble des personnes vivant en Belgique (59%).
- Seuls 12% des jeunes associent la consommation responsable à « l'achat de produits équitables ». Sont en tête de liste : moins d'emballages/déchets, plus de recyclage, acheter des produits durables, acheter des produits locaux issus de chaînes courtes et consommer moins.
- La crise COVID-19 a modifié les critères de choix pour près de la moitié des personnes interrogées. Cela s'applique davantage aux produits alimentaires et davantage aux jeunes qu'aux personnes âgées. Les différents critères de choix sont devenus plus importants, notamment le prix.
- Parmi les jeunes, 1 sur 4 pense que les consommateurs sont eux-mêmes responsables d'une consommation plus responsable (contre 1 sur 3 en moyenne). Les jeunes regardent également dans le direction de la grande distribution

### **9.2 Quelques chiffres provenant de notre enquête réalisée en 2019 sur la consommation responsable :**

- Lorsqu'il s'agit de choisir entre les cinq catégories de produits (local, équitable, éthique, écologique, durable), les produits locaux sont de loin les plus importants pour les Belges. Les jeunes disent attacher plus d'importance à l'éthique et à l'environnement que les personnes plus âgées, alors que pour ces dernières, l'aspect local et le commerce équitable sont relativement plus importants.
- Les jeunes déclarent acheter plus souvent des produits écologiques, alors que les personnes plus âgées déclarent acheter plus souvent des produits locaux et des produits issus du commerce équitable.
- 42% des jeunes trouvent que les produits issus du commerce équitable peuvent être qualifiés de cher, soit deux fois plus que les plus de 55 ans
- 32% des jeunes (<35 ans) ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle acheter des produits issus du commerce équitable est bon pour l'environnement. Seulement 15% sont d'accord. Parmi les personnes âgées, c'est l'inverse. 36% des plus de 55 ans pensent qu'acheter des produits issus du commerce équitable est bon pour l'environnement, alors que 17% ne le pensent pas.